



OFFRE D'EMPLOI CHEF D'ETABLISSEMENT COLLEGE

Rentrée 2024



Le **réseau des établissements de l'Assomption**, relevant des Religieuses de l'Assomption, congrégation éducative aux dimensions internationales, recherche un **Chef d'établissement coordinateur pour son collège « Assomption Saint-Marc Saint-Aignan » situé à Orléans (45000)**, suite au départ de son directeur actuel pour une nouvelle mission au sein du réseau Assomption France.

L'ensemble scolaire compte 900 élèves, 410 à l'école maternelle et élémentaire, 490 au collège. Le collège est composé actuellement de 18 classes, avec l'objectif de 20 classes à la rentrée 2025. Il accueille un dispositif ULIS, composé de 12 jeunes. Vous aurez en charge la coordination des deux unités, avec la gestion des services généraux. L'équipe est formée de 42 professeurs et de 21 salariés qu'il vous faudra encadrer et animer.

Il s'agit d'un collège à l'ambiance familiale, ouvert à tous les profils d'élèves et plein de projets. Le quartier d'implantation est dynamique et le collège y est très reconnu. Vous aurez à cœur de poursuivre les projets pédagogiques mis en place et d'en proposer de nouveaux répondant aux besoins des élèves et aux attentes des familles. La visite de tutelle qui a eu lieu en avril 2024 sera un support important à votre mission. Votre rôle sera de veiller aux bonnes conditions de travail des élèves et des adultes, tout en prenant soin des équipes en place. En lien avec l'APS de l'établissement, la dimension pastorale de l'établissement sera accompagnée, en particulier par le Projet Apostolique et Educatif de l'Assomption (PAEA).

Même si la rentrée scolaire et l'organisation scolaire sont préparées par le directeur en partance, un temps de tuilage est prévu avant votre prise de fonction, ainsi qu'une semaine de formation durant l'année scolaire. Vous bénéficierez aussi du réseau des chefs d'établissement d'Assomption France et de celui du Diocèse d'Orléans, avec des points de rencontre au cours de l'année.

Contractuellement, le poste de Chef d'établissement est un contrat de droit privé. La personne doit être titulaire du concours d'enseignement, le CAFEP ou similaire, et avoir au minimum cinq années d'expérience de direction d'un établissement du 2nd degré. Les compétences attendues sont celles développées dans le référentiel de l'ECM (Ecole des Cadres Missionnés).

La rémunération est fixée à partir du Statut des chefs d'établissement et sera affinée en fonction du profil et de l'expérience du candidat, au regard de la grille de classification. La mutuelle santé est prise en charge en totalité par l'employeur. Le candidat bénéficiera d'un PC et téléphone professionnel.

Adresser sa candidature (Lettre de motivation et CV)
à Monsieur Anthony ODIN,
Délégué de tutelle pour le réseau des établissements de l'Assomption
à l'adresse mail suivante :
assomption.france@gmail.com